

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/26

9 décembre 1996

(96-5192)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

AUSTRALIE

Déclaration de S.E. M. Tim Fischer, M.P.
Vice-Premier Ministre et Ministre du commerce

J'aimerais dire d'emblée combien le gouvernement australien est heureux que cette première Conférence ministérielle de l'OMC ait lieu au coeur de la région dynamique d'Asie et du Pacifique, à Singapour même qui symbolise si bien l'idéal, tout d'abord du GATT et maintenant de l'OMC, à savoir créer de la richesse et des emplois par la libéralisation du commerce.

En fait, il y a quelque temps, j'ai soutenu publiquement la candidature de Singapour pour accueillir le siège de l'OMC.

La réunion en cours devrait envoyer un message fort au sujet de l'OMC en donnant des résultats importants concernant le renforcement du système commercial multilatéral, la poursuite de la libéralisation du commerce et l'établissement de règles plus fermes et plus justes. Elle doit déboucher sur un programme de travail clair et orienté vers l'avenir, présentant un intérêt concret pour les entreprises et servant les aspirations économiques de nos sociétés, en particulier la création d'emplois sûrs.

C'est une garantie importante contre l'effondrement du système multilatéral.

Nous assistons aujourd'hui à la première réunion du "conseil d'administration" de l'OMC. Et la première tâche qui incombe à un "conseil d'administration" est de passer en revue les activités de l'entreprise, la deuxième étant de fixer des objectifs et d'élaborer des plans pour l'avenir. C'est cette double tâche qui nous attend.

Cela est d'autant plus vrai que nous sommes confrontés aux défis que pose au système multilatéral l'expansion des accords commerciaux régionaux qui peuvent avoir un effet important de discrimination.

Or l'Australie estime que le meilleur moyen pour l'OMC de relever ces défis est de faire preuve de plus de vigueur et d'ambition dans la poursuite de la libéralisation du commerce.

L'Australie considère la mise en oeuvre des résultats du Cycle d'Uruguay, y compris du programme de travail incorporé, comme la tâche principale à accomplir au cours des deux ou trois années à venir, et ce pour les raisons suivantes:

- la mise en oeuvre des résultats du Cycle d'Uruguay débouche sur la libéralisation des échanges et la création d'emplois;
- l'achèvement des négociations sur les télécommunications de base et la conclusion d'un accord sur une base NPF concernant les services financiers aboutiront à une libéralisation opportune dans ces deux secteurs clés du commerce mondial qui sont l'élément moteur de nombreux autres secteurs dans une économie en voie de mondialisation; et

- le programme de travail incorporé concernant l'agriculture, les services, la propriété intellectuelle et une douzaine d'autres questions liées aux règles ouvre naturellement la voie à une nouvelle série de négociations globales pour la libéralisation du commerce mondial d'ici à la fin de la décennie.

Dans l'agriculture, nous sommes résolus à assurer la mise en oeuvre intégrale et effective des engagements pris dans le cadre du Cycle d'Uruguay concernant l'accès aux marchés, le soutien interne et les subventions à l'exportation ainsi que la nécessité d'envisager des disciplines en matière de crédit à l'exportation. Parallèlement au programme de travail convenu pour l'agriculture, cela permettra de bien préparer le terrain pour le lancement des négociations prescrites en vue de libéraliser davantage ce secteur très important du commerce mondial.

Il est essentiel que les obstacles qui entravent les exportations de produits alimentaires transformés, secteur dans lequel l'Australie bénéficie d'un solide avantage comparatif, fassent l'objet d'un examen sérieux le plus rapidement possible.

L'Australie note avec satisfaction que le programme de travail de l'OMC comportera également des travaux analytiques au Comité de l'accès aux marchés en vue d'améliorer l'efficacité des négociations sur les produits industriels. C'est une tâche majeure dans un domaine d'activité essentiel de l'OMC et nous espérons bien avoir l'occasion à la réunion ministérielle de l'OMC de 1998 d'approuver l'ouverture de nouvelles négociations complètes sur les droits applicables aux produits industriels pour la période 1999/2000.

Nous avons déjà commencé à nous occuper de la poursuite de la libéralisation du commerce avec l'Accord sur les technologies de l'information. L'Australie a dit qu'elle se rallierait à une "masse critique" sur ce point.

S'agissant des textiles, il importe que les pays s'acquittent des obligations qu'ils ont contractées lors du Cycle d'Uruguay en respectant l'esprit et la lettre de l'Accord. En tant que principal exportateur mondial de laine, l'Australie est particulièrement désavantagée par les restrictions frappant le commerce des vêtements de laine.

Les services occupent une place de plus en plus importante dans le commerce de l'Australie et c'est pourquoi cette dernière a pris avec succès l'initiative d'un programme de travail concret dans ce secteur pour préparer en 1997 la prochaine série de négociations complètes qui doit commencer en l'an 2000.

Pour ce qui est des services professionnels, nous devrions également prendre l'engagement d'achever les travaux sur le secteur comptable d'ici à la fin de 1997 et offrir notre soutien aux organisations qui élaborent des normes internationales dans ce domaine.

Le succès considérable du système du GATT/de l'OMC depuis près de 50 ans repose sur les principes fondamentaux de l'équilibre et de la globalité.

L'Australie a pris note avec satisfaction du rapport du Comité du commerce et de l'environnement et est heureuse de constater que tous s'accordent à reconnaître la contribution que la libéralisation du commerce mondial peut apporter au développement durable. C'est un élément encourageant pour l'industrie de ressources de l'Australie qui est une des plus importantes du monde.

Outre le programme de travail incorporé et le programme de travail du Comité de l'accès aux marchés, l'Australie soutient les travaux de l'OMC concernant le commerce et l'investissement et le

commerce et la politique de concurrence. L'OMC ne peut pas continuer de présenter de l'intérêt pour les entreprises si dans ces domaines elle pratique la politique de l'autruche.

Les entreprises australiennes bénéficieront de la transparence et d'une procédure régulière sur leurs principaux marchés et, à cet égard, elles se félicitent de l'accord intérimaire sur les marchés publics.

Mais nous devons déterminer clairement quelles questions nouvelles relèvent vraiment de l'OMC. De l'avis de l'Australie, une question relève de l'OMC si elle peut avoir un effet de libéralisation du commerce.

Sur la base de ce critère, l'Australie, comme la plupart des autres Membres de l'OMC, n'est pas favorable à un rôle actif de l'OMC concernant les normes de travail ou les droits de l'homme. Cette question est de la compétence de l'OIT.

La création de l'OMC et l'avenir que nous traçons pour le système de commerce mondial devraient être considérés comme une ère nouvelle pour le système commercial multilatéral, ère dans laquelle nous, ministres des Membres de l'OMC, indiquons très clairement que le système commercial multilatéral est au coeur de la prospérité de l'économie mondiale et de l'économie de chaque pays.

A cet effet, nous pouvons nous engager ici à Singapour à entraîner le système de l'OMC plus loin sur la voie de la libéralisation du commerce grâce au programme de travail que nous adopterons cette semaine et nous tourner d'ores et déjà vers la Conférence ministérielle de 1998 où nous célébrerons le cinquantième anniversaire du système commercial multilatéral.

Il faut espérer que le processus que nous lançons ici à Singapour et qui se poursuivra en 1998 aboutira à une autre série complète de négociations commerciales pour le prochain millénaire.

En conclusion, je voudrais remercier chaleureusement le gouvernement singapourien et mon collègue M. le Ministre Yeo Cheow Tong pour la tâche et les efforts qu'ils ont accomplis.

Je voudrais également féliciter le Directeur général de l'OMC et ses membres extrêmement compétents du Secrétariat de l'excellent travail qu'ils ont réalisé pour mettre en place et mener à bien les tâches confiées à l'Organisation pendant ses deux premières années d'existence.

Espérons que cette Conférence ministérielle aboutira véritablement à un résultat favorable pour tous, suscitant des échanges mondiaux plus nombreux, plus libres et plus justes et créant davantage d'emplois.